

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

État actuel de la discussion sur le soutien interne

En préparation à la réunion informelle de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture du 16 juillet, le Canada a transmis un document portant sur l'état actuel de la discussion sur le soutien interne.

Le président, l'ambassadeur du Guyana John Deep Ford, a indiqué aux délégués qu'il souhaite poursuivre « les discussions proactives, interactives et ciblées entre les Membres ». Il leur a demandé de réfléchir aux propositions et aux idées présentement sur la table les plus susceptibles de faire avancer la discussion sur le soutien interne.

Afin de mettre les choses en perspective, le Canada a fourni une analyse – en collaboration avec des membres du Groupe de Cairns (dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Paraguay) – sur « la manière dont le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges a évolué depuis 2001 » sur la base des plus récentes données (2001-2014).

L'analyse, qui porte sur le soutien par des Membres clés de l'OMC (exportateurs, importateurs et producteurs de produits agricoles) de l'article 6 (notamment la mesure globale de soutien [MGS], le soutien *de minimis*, la catégorie développement ou les subventions aux intrants/l'investissement des pays en développement, la catégorie bleue) et de l'Annexe 2 (catégorie verte) de l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), vise à aider les Membres à ajuster les disciplines relatives au soutien interne pour « refléter la réalité et les tendances commerciales actuelles. »

Les États-Unis ont récemment affirmé que les négociations dans ce pilier devraient refléter la nouvelle réalité de certains pays, comme la Chine et l'Inde, qui sont devenus des superpuissances dans le domaine de l'agriculture. Les États-Unis ont dit que ces pays – qui sont toujours considérés comme des pays en

développement – devraient contribuer davantage aux négociations en fonction de leur statut réel. La Chine et l'Inde ont jusqu'à présent rejeté ces ajustements, déclarant, dans le cas de la Chine, qu'elle a déjà « payé » pour faire partie de l'OMC.

L'analyse du Canada, entre-temps, montre que le niveau de soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges relatif à la valeur de production de pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie, a augmenté au fil des ans, alors que celui du Brésil, du Canada, de l'Union européenne (UE) et des États-Unis a diminué depuis 2001. En effet, l'ordre des cinq principaux utilisateurs du soutien de l'article 6 a changé considérablement au cours de la première décennie du 21^e siècle. En 2001, l'UE, les États-Unis, l'Inde, le Japon et la Norvège étaient les cinq premiers, alors qu'en 2010 l'Inde et la Chine se retrouvaient au sommet de la liste, suivies de l'UE, du Japon et des États-Unis.

Les dépenses liées à l'article 6 de la Norvège sont demeurées stables au fil des ans, passant d'environ 2 milliards de dollars américains en 2001 à 2,4 milliards de dollars en 2014. Il en va de même pour le Canada (1,99 milliard de dollars américains en 2001 et 1,945 milliard de dollars en 2014), qui a vu des augmentations de 2007 à 2012 alors que les dépenses ont atteint environ 3 milliards de dollars en moyenne.

Le plus gros changement vient de l'UE et des États-Unis, qui ont réduit de manière importante leurs dépenses liées à l'article 6 en raison de réformes de leurs politiques agricoles respectives (PAC et Loi agricole), passant de 57,2 milliards de dollars (22 % de la VdP [valeur de production] en 2001) à 15 milliards de dollars (3 % de la VdP en 2014) dans le cas de l'UE et de 21,5 milliards de dollars (10,8 % de la VdP) à 13,5 milliards de dollars (3,4 % de la VdP) pour les États-Unis durant la même période.

De l'autre côté, les dépenses respectives de la Chine et de l'Inde se sont intensifiées, passant de 307 millions de dollars en 2001 à plus de 18 milliards de dollars en 2010 en ce qui concerne la Chine. Cette dernière n'a toutefois pas informé l'OMC de ses subventions au titre de l'article 6 depuis 2010. Dans le cas de l'Inde, les dépenses sont passées de 8,2 milliards de dollars en 2001 à 27,8 milliards de dollars en 2014, même si ces montants sont restés relativement stables par rapport au pourcentage de la VdP.

Les dépenses au titre de l'article 6 de l'Inde sont principalement concentrées dans l'article 6.2, c'est-à-dire l'investissement/les subventions aux intrants réservés aux pays en développement, lesquels sont illimités et exemptés du calcul de la MGS totale – alors que les dépenses de l'article 6 de la Chine proviennent de son soutien *de minimis* de 8,5 % puisque le pays n'a pas droit au soutien de l'article 6.2. Le soutien *de minimis* par produit (montant lié à la VdP totale d'un produit donné) et autre que par produit (lié à la VdP totale du secteur agricole) de la Chine a augmenté significativement depuis son accession en 2001.

Les niveaux de dépenses dans ces deux catégories (soutien de l'article 6.2 et *de minimis*) ont mené les États-Unis à demander à ce que tous les aspects du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges soient pris en considération dans la discussion sur la réduction du soutien interne. La Chine et l'Inde se sont opposées jusqu'à présent à cette idée.

Les pays développés d'abord

Pour contrer la suggestion des États-Unis, la Chine et l'Inde ont présenté une demande conjointe visant l'élimination de la MGS au-delà des octrois *de minimis* afin que les pays développés atteignent d'abord le plafond, puis réduisent leur MGS au-delà du seuil *de minimis* sous forme de mesure de soutien par produit comme première étape graduelle de la réduction du soutien ayant un effet de distorsion des échanges.

Les deux pays ont affirmé qu'un traitement spécial et différencié devrait s'appliquer aux pays en développement

qui s'inscrivent dans cette catégorie. Cette proposition devrait être un préalable à la considération d'autres réformes du soutien interne, ont ajouté la Chine et l'Inde, suggérant que les Membres conviennent « d'un programme de travail pour entamer par la suite les négociations sur les disciplines relatives au soutien interne. »

Généralement parlant, les représentants officiels croient que cette proposition a très peu de chances d'être acceptée par l'ensemble des Membres comme base de la discussion.

Catégorie verte

Certains pays en développement – principalement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – ont récemment demandé que les Membres examinent aussi la manière dont le soutien de la catégorie verte (Annexe 2 de l'AsA) pourrait être régleménté.

L'analyse du Canada montre que le soutien de la catégorie verte a augmenté depuis 2001 chez des joueurs clés comme l'UE (paiement direct), les États-Unis (aide alimentaire interne), la Chine (services généraux comme la recherche agricole et la lutte contre les parasites et les maladies) et l'Inde (détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire).

L'Inde a déclaré plus de 70 % de son programme de détention de stocks publics au titre de soutien de la catégorie verte, surpassant même le seuil de 90 % plusieurs fois au début de la dernière décennie, soit avec 91,7 % en 2001, 95,7 % en 2002, 93,1 % en 2003 et 92,7 % en 2004. En 2014, l'Inde a déclaré 82,5 % de ses dépenses de la catégorie verte à titre de détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. Elle a d'abord demandé à ce que le soutien destiné aux stocks publics soit considéré comme des subventions de la catégorie verte, ce qui a été refusé par la plupart des Membres.

Même si les pays déplacent leur soutien interne vers la catégorie verte, il est peu probable que la demande des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de régleménter cette catégorie de dépenses soit analysée avant la réduction/l'élimination du soutien de l'article 6.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

